

Assemblée Générale du 7 décembre 2021

RAPPORT FINANCIER SUR L'EXERCICE 2020/2021

Il serait vain de vous présenter les comptes de notre exercice ouvert le 1^{er} août 2020 et clôturé le 31 juillet 2021 sans rappeler que, malgré tous nos espoirs, une nouvelle période de crise sanitaire est venue perturber nos projets en nous interdisant de renouer avec nos habitudes en empêchant l'accès à l'auditorium pour les conférences et l'organisation de sorties, par ailleurs, et ce, à partir du mois d'octobre jusqu'au mois de juin 2021.

Rester dans nos conditions d'accès à nos activités traditionnelles devenant impossible nous nous sommes efforcés de nous adapter à ce nouvel environnement et nous avons édité une plaquette en juin pour solliciter l'inscription de nos membres à nos activités en présentant sommairement ces dernières et en complétant la publication de nos programmes début septembre.

Déjà au cours du mois de juin 2020 nous avons expérimenté une première présentation d'une conférence, sans présence physique, par visioconférence.

Après cette première expérience et fort de celle-ci nous avons pu assurer la réalisation de la plus grande partie de nos conférences par la visioconférence.

C'est ainsi que nous avons pu poursuivre notre activité tout au long de cet exercice par ce nouveau mode de transmission du savoir.

Nous devons également remercier tous nos membres du soutien qu'ils nous ont apporté en continuant d'adhérer à notre association et de participer à nos activités.

En dehors de nos adhérents, aucune aide particulière n'a été apportée par les organismes publics créés à cet effet et nous avons pu maintenir l'emploi de notre salarié.

En outre nous avons pu maintenir notre politique de mécénat et c'est ainsi que nous avons pu apporter à nos musées des œuvres pour un montant total de 47 800 € dont le détail est indiqué dans l'annexe à ces comptes et dans notre plaquette pour la saison 2021/2022.

Bilan arrêté au 31/7/2021

Notre bilan nous indique, au poste actif, que nos comptes financiers sont passés de 178 702 € à 137 700 €. Cette diminution de notre trésorerie globale de 41 044 euros s'explique en partie par la continuité de notre politique de mécénat. Cependant notre provision mécénat n'a baissé que de 22 794€. En effet notre exercice précédent avait par la publication de notre plaquette au mois de juin 2020, permis à notre association de recevoir une trésorerie sous forme de cotisation de 12 370 € imputables sur l'exercice présenté. Il en est de même pour les conférences dont le programme avait été présenté au début de l'exercice 2019 / 2020 et auxquelles nos membres ont adhéré. Finalement ces conférences n'ont pu être réalisées en tout ou partie sur l'exercice précédent. Les recettes correspondantes avaient donc été comptabilisées en produits perçus d'avance à hauteur de 11 890€. Ces transferts ont été comptabilisés en produits dans notre exercice pour un montant au total de 24200€ améliorant nos résultats de la même somme, laquelle a permis une dotation à notre réserve de mécénat d'une somme sensiblement équivalente soit 25 000€.

Dans la partie passif du bilan, les capitaux permanents constitués des fonds associatifs et de la provision mécénat, représentent un total de 135 297 € correspondant à notre trésorerie globale diminuée de nos dettes s'établissant à 2359 euros. Ces dettes sont constituées des salaires et charges sociales dus au 31 juillet pour un montant total de 524 € auxquels s'ajoutent un prorata de produits perçus d'avance sur quelques activités qui n'ont pu être réalisées totalement et ce à hauteur de 1835 €.

Passons maintenant au compte de résultats

Compte de résultats

Le total des produits d'exploitation représente 58 280 € sur lequel viennent s'imputer 30 802 € de charges. La différence représente 27 478 € qui, amputée de la dotation à notre provision de mécénat à hauteur de 25 000 € amène à un résultat final positif de 2406.28 €

L'intitulé des produits exploitation se suffit à lui-même pour exprimer le contenu de chaque poste.

Quant aux dépenses il convient de signaler une différence d'imputation des charges entre l'exercice antérieur et celui présenté. En effet, pour ce dernier, le poste de dépenses conférence comptabilise l'intégralité des charges correspondant à l'intitulé du même poste conférence en produits alors que l'année précédente les charges étaient comptabilisées selon leur nature : visites, frais de transport, frais des intervenants sans corrélation avec l'intitulé des postes de produits correspondants. Cette comptabilisation permet de comparer directement les produits aux charges.

Ainsi le poste charge de voyage comptabilise les dépenses afférentes aux voyages correspondant au poste voyage en produits, le poste visite musée opéra conférence représente les frais liés aux conférences proprement dites, les frais d'intervenants représentent pour l'exercice présenté, uniquement les frais d'intervenants en dehors des défraiements des conférenciers. Les autres postes de dépenses ne nécessitent pas de commentaires particuliers, leur intitulé étant suffisamment explicite pour décrire leur contenu.

Il est nécessaire d'indiquer que les charges sociales liées aux salaires ont été diminuées d'un montant d'aide Covid de 287 €.

La différence entre les produits et les charges d'exploitation après imputation de la provision pour mécénat de 25 000 € ressort à 2406 €.

Comme les années précédentes le travail des bénévoles plus que jamais nous a été précieux pour nous adapter aux circonstances et pour assurer le bon fonctionnement de l'association. Il convient également d'associer et de remercier les conférenciers qui ont bien

voulu accepter de modifier leurs habitudes de transmission de leur savoir non pas devant un public présent mais seulement devant un écran anonyme perdant ainsi la communication directe entre un conférencier et son public. L'ensemble de ces actions constructives a permis à notre association de garder le lien de confiance que nos membres ont l'obligeance de nous accorder. Mais aussi convient-il de remercier tout simplement nos membres adhérents qui ont accepté malgré les difficultés de connexion d'adhérer à ce mode de transmission des conférences.

Par ailleurs et dans ces circonstances particulières nous avons estimé au total un nombre d'heures légèrement inférieur à notre estimation antérieure pour le fixer à 5800 heures

Budget 2021 / 2022

La libéralisation des conditions sanitaires de rassemblement des personnes durant les premiers mois de l'exercice 2021/ 2022 nous ont conduit à établir un budget d'activité réalisé à 100% sans interruption pour cause sanitaire, en considérant que nos conférences pourraient être toutes réalisées soient par présence dans l'auditorium soit par vidéoconférence. En effet, nous avons proposé à nos membres de participer à celles-ci, selon leur préférence et à titre indicatif, sous l'une ou l'autre des formes, lors de leur inscription à ces cycles.

Partant de ces choix les chiffres concernant les produits d'exploitation sont donc basés sur des chiffres réels résultant des inscriptions en cours. Seules les sorties et les cycles portants sur l'histoire de l'art et celui portant sur les visites de musées pourront être remis en cause si une nouvelle réglementation devait interdire l'accès à nos musées et aux sorties en groupe. Ces principes ont donc régi l'élaboration de ce budget que nous vous présentons, dont le résultat permettrait de dégager un mécénat d'environ 15 000 € sans recours à notre réserve mécénat.

Il a par ailleurs été établi sur les mêmes bases de tarification de nos cotisations.

Cependant nous avons estimé nécessaire de revoir nos tarifs d'adhésion inchangée depuis dix ans Il est donc proposé à votre vote et pour la saison 2022 / 2023 de supprimer les tarifs senior dans un souci d'homogénéité. De ce fait le tarif pour toute adhésion individuelle serait porté à 30 €, celui des couples à 50 € et les jeunes amis restant à 15 €.Le tarif des conférences ne serait pas modifié

Vous voudrez bien en prendre acte dans les résolutions proposées à votre vote.

Nous ne pouvons qu'espérer que ce budget pourra s'améliorer au fil des semaines.

Nous vous remercions de l'attention que vous avez bien voulu consacrer à la lecture de ces documents et nous espérons, que vous voudrez bien approuver ces comptes et ce budget et qu'en conséquence vous voudrez bien donner quitus aux administrateurs, de leur gestion

Jacques Maletras
Trésorier

